

2 octobre 2012

12.374

**Question Karim-Frédéric Marti**

**Commune de naissance ou commune d'origine?**

L'administration privilégierait désormais la commune de naissance, dans l'enregistrement de nos nouveaux-nés, plutôt que la commune d'origine... la commune d'origine, en Suisse, est une attache fondamentale de la famille à un sol déterminé. Ceci contribue à l'enracinement de notre société. Ce changement interviendrait dans une optique de mieux correspondre à ce qui se fait en Europe. Info ou Intox?

Cosignataires: K-F. Marti, F. Robert-Nicoud et Y. Botteron.